

Isabelle Stucki

LA CHAUX-DE-FONDS AFFÛTE LE RÉFÉRENDUM

«Nous sommes bientôt prêts.» Permanente à l'association de défense des chômeurs (ADC) de La Chaux-de-Fonds, Virginie Rochat l'assurait hier lors d'un point de presse: «Si les Chambres fédérales acceptent en septembre prochain la 4e révision de la loi fédérale sur le chômage (LACI), nous lancerons l'arme ultime du référendum.» Membre du comité de l'ADC, Georges Naman garantit qu'un comité référendaire est en train de se bâtir, de plus en plus fort au fil des jours: «Deux associations de Berne et de Bâle-Ville nous ont déjà rejoints officiellement. De nombreuses et diverses entités affluent. Je pense que nous serons nombreux.»

Parmi les mesures scabreuses comprises dans le projet de la LACI, le vice-président de l'ADC Fabio Bestazzoni montre du doigt celles qui s'en prennent aux jeunes: «Dans le cadre des mesures d'insertion professionnelle, les périodes de cotisation qui permettaient de retoucher des indemnités de chômage ne compteront pour plus rien.»

A la Chaux-de-Fonds, au vu de l'expansion galopante du chômage, Virginie Rochat imagine sans peine que l'indice de 10 pourrait être atteint cet été. «Le Conseil d'Etat doit absolument travailler à la motion qui a été acceptée ce matin. Nous souhaitons qu'une initiative cantonale soit adressée aux Chambres fédérales», soutient Henri Oppliger, membre du Comité de l'ADC. ISI

Info: www.non_dlaci.ch

La gauche s'allie pour sauvegarder l'emploi

Isabelle Stucki



Faire passer une motion qui demande au Conseil d'Etat de s'opposer aux méfaits de la 4e révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI), c'est possible! Hier, après maintes péripéties, PopVertsSol et les socialistes ont dû ruser pour que soit accepté un texte visant à la sauvegarde de l'emploi dans le canton. «La motion populaire de l'Association pour la défense des chômeurs (ADC La Chaux-de-Fonds) contre la révision de la loi fédérale sur le chômage n'est matériellement pas recevable», a d'abord annoncé le bureau du Grand Conseil¹. En apprenant cette décision qu'elle juge très discutable et formelle en rapport de la catastrophe sociale qui s'annonce pour Neuchâtel, la députée de Solidarités Marianne Ebel a changé son fusil d'épaule.

«En même temps que le chômage explose dans le canton, les Chambres fédérales s'appêtent à démanteler l'assurance-chômage», s'indigne Marianne Ebel, qui a d'abord rédigé une résolution destinée à amplifier la motion de l'ADC.

La résolution est une forme d'injonction faite au Conseil d'Etat, qui doit fournir rapidement un projet ou un rapport. Mais elle nécessite l'adhésion des deux tiers du parlement.

PopVertsSol et les socialistes soutenaient la forme de la résolution. Mais pas la droite, qui a fait savoir qu'elle resterait assise lors du vote. «Ce n'était probablement pas évident pour elle d'appuyer un texte demandant à l'exécutif à majorité de droite d'agir auprès de Berne, où la révision de la LACI est également pilotée par la droite», remarque Mme Ebel. La majorité de gauche ne suffisant pas à faire accepter la résolution, «nous étions certains de tout perdre», assure Mme Ebel, qui a muté la résolution en motion urgente, outil démocratique nécessitant l'accord de majorité simple des députés. Le texte de la motion demande au Conseil d'Etat d'étudier «les moyens par lesquels il peut concrètement s'opposer au démantèlement prévu par la LACI». Il le questionne également sur la manière d'intervenir directement auprès du parlement et du Conseil fédéral pour que les prestations pour les sans-emploi soient maintenues et renforcées. Le cas échéant, la motion invite le Conseil d'Etat à réfléchir «comment, pour les sans-emploi du canton, il peut compenser toute péjoration des mesures d'intégration professionnelle». Incisif, le texte n'a pas été contesté. «Les parlementaires de droite sont inquiets du sort de ce canton. La motion leur a permis de s'affirmer tout en respectant leurs pairs qui siègent sous la Coupole», signale le chef du Département de l'économie, le libéral Frédéric Hainard.

Il poursuit: «C'est une motion urgente, je vais m'y adapter en jouant finaud auprès de Berne. Mais je ne comprends pas pourquoi la gauche n'a pas opté pour la résolution. Ah, elle avait peur des miens? J'aurais tenté de les convaincre. En commençant par dire que la révision de la LACi représente un rapport de 8 millions à notre charge.» ISI

Note : *1 Lire Le Courrier du 30 Mai 2009.*